

Etat des lieux de l'intercommunalité dans le Finistère au 1^{er} janvier 2011

1. Nombre d'EPCI et de syndicats mixtes

Au 1^{er} janvier 2011, le département du Finistère compte 155 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) se répartissant de la manière suivante :

⇒ 26 EPCI à fiscalité propre :

- 1 communauté urbaine, Brest Métropole Océane (8 communes) ;
- 2 communautés d'agglomération, Quimper communauté (8 communes) et Morlaix communauté (28 communes) ;
- 23 communautés de communes.

L'ensemble des communes du département, sauf les communes de l'île de Sein et de Ouessant, adhère à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

⇒ 129 EPCI fonctionnant par une contribution communale ou par le produit d'exploitation d'un service public à caractère industriel et commercial, se répartissant en :

- 14 syndicats intercommunaux à vocation multiple ;
- 115 syndicats intercommunaux à vocation unique.

⇒ A ces EPCI, s'ajoutent 34 syndicats mixtes (18 syndicats mixtes fermés composés uniquement de communes et d'EPCI ou exclusivement d'EPCI et 16 syndicats mixtes ouverts composés de collectivités territoriales, de groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes morales de droit public).

2. Taille des EPCI à fiscalité propre

La taille moyenne d'une communauté de communes du Finistère est de 10 communes (10 également pour la Bretagne et 13 pour la France métropolitaine).

Dans le Finistère, 47 % des communautés de communes comportent plus de 10 communes alors qu'au plan national ce pourcentage atteint 61 %. Cependant, dans le Finistère, 39% des communautés de communes comptent de 20 000 à 50 000 habitants contre 13% au plan national.

Les communautés de communes du Finistère ont une population moyenne de 23 650 habitants, supérieure à la moyenne régionale (15 879 habitants) et nationale (11 262 habitants). 83% des communautés de communes ont plus de 10 000 habitants alors qu'au plan national ce taux atteint seulement 39,3%.

Les communautés de communes comptant moins de 5 000 habitants (Mont d'Arrée et Yeun-Elez) représentent un taux de 8,7% alors qu'au plan national ce taux s'élève 27 ,8%.

a- répartition des groupements à fiscalité propre selon le nombre de communes regroupées au 1^{er} janvier 2010 (source DGCL, Insee) :

Tous EPCI				Communautés de communes		
Nombre de communes	Répartition			Nombre d'EPCI	Répartition	
	Nombre d'EPCI	Finistère (%)	France (hors 75, 92,93,94) (%)		Finistère (%)	France (hors 75, 92,93,94) (%)
20 et +	3	11,5	16,8	2	8,7	15,2
10 à 14	3	11,5	16,1	3	13,0	15,9
15 à 19	6	23,1	29,2	6	26,1	30,0
5 à 9	13	50,0	30,6	11	47,8	31,7
moins de 5	1	3,8	7,2	1	4,3	7,2
total	26	100	100	23	100	100

b- répartition des groupements à fiscalité propre selon la taille démographique au 1^{er} janvier 2010 (source DGCL, Insee) :

Tous EPCI				Communautés de communes		
Nombre d'habitants	Répartition			Nombre d'EPCI	Répartition	
	Nombre d'EPCI	Finistère (%)	France (hors 75, 92,93,94) (%)		Finistère (%)	France (hors 75, 92,93,94) (%)
50 000 et +	5	19,2	8,0	2	8,7	1,2
20 à 50 000	9	34,6	12,1	9	39,1	13,0
10 à 20 000	8	30,8	23,4	8	34,8	25,1
5 à 10 000	2	7,7	30,6	2	8,7	32,9
2 à 5 000	2	7,7	20,0	2	8,7	21,5
moins de 2 000	0	0	5,9	0	0	6,3
total	26	100	100	23	100	100

3. Part des dépenses totales des groupements à fiscalité propre dans les dépenses totales du secteur communal

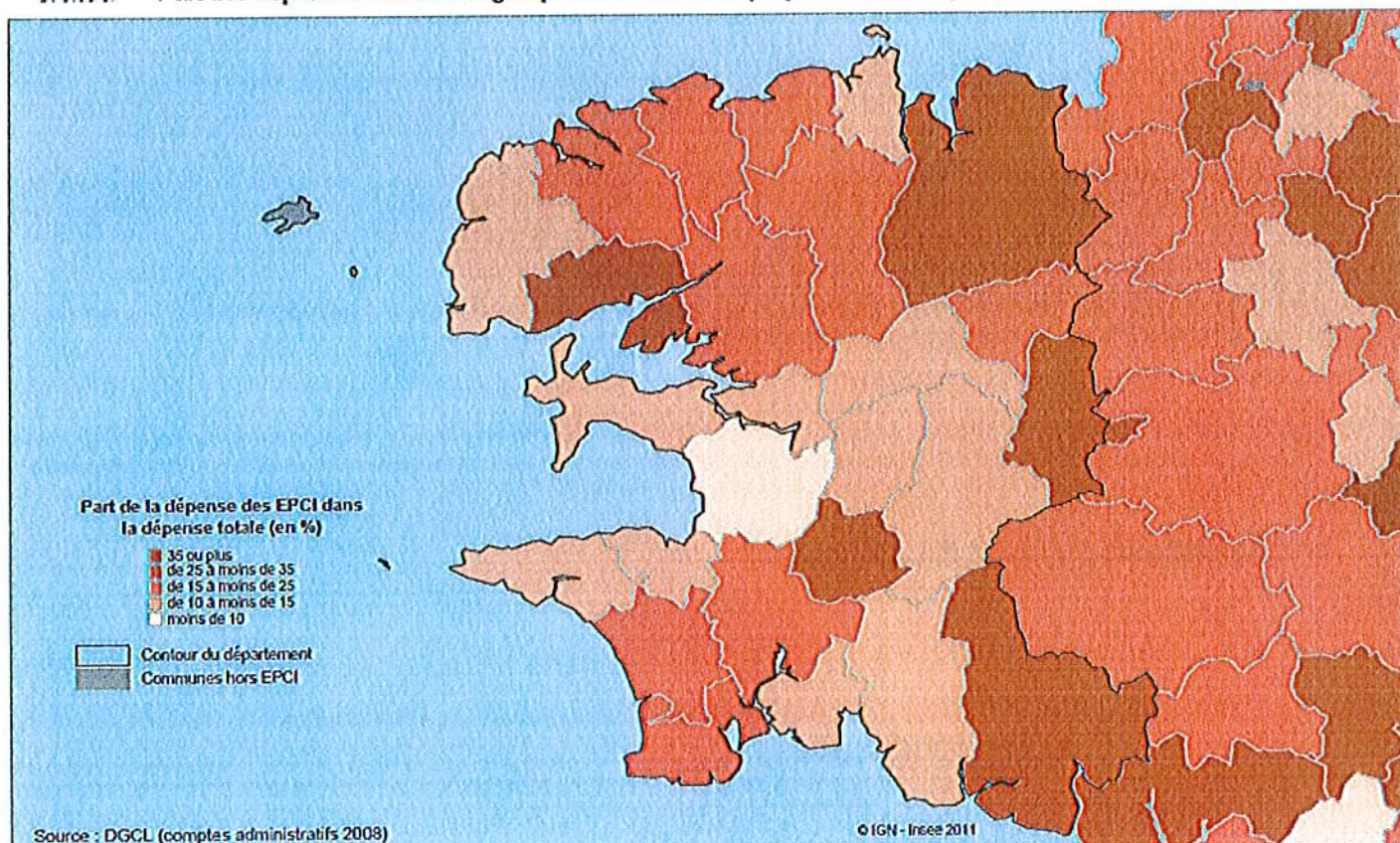
En 2008, les dépenses totales des groupements de communes à fiscalité propre ont représenté 21,6 % des dépenses du secteur communal au niveau national. Ce ratio augmente chaque année et reflète la montée en puissance de l'intercommunalité.

Dans le Finistère, ce ratio était de 33,9 % en 2008 et situe nettement au-dessus du chiffre national, montrant ainsi une plus grande mutualisation des dépenses dans le département. En 2009 la part des dépenses des groupements progresse légèrement et passe à 34,0 %.



Carte 14 : Les EPCI à fiscalité propre dans le Finistère au 1er janvier 2011

Part des dépenses totales des groupements à fiscalité propre dans les dépenses totales du secteur communal

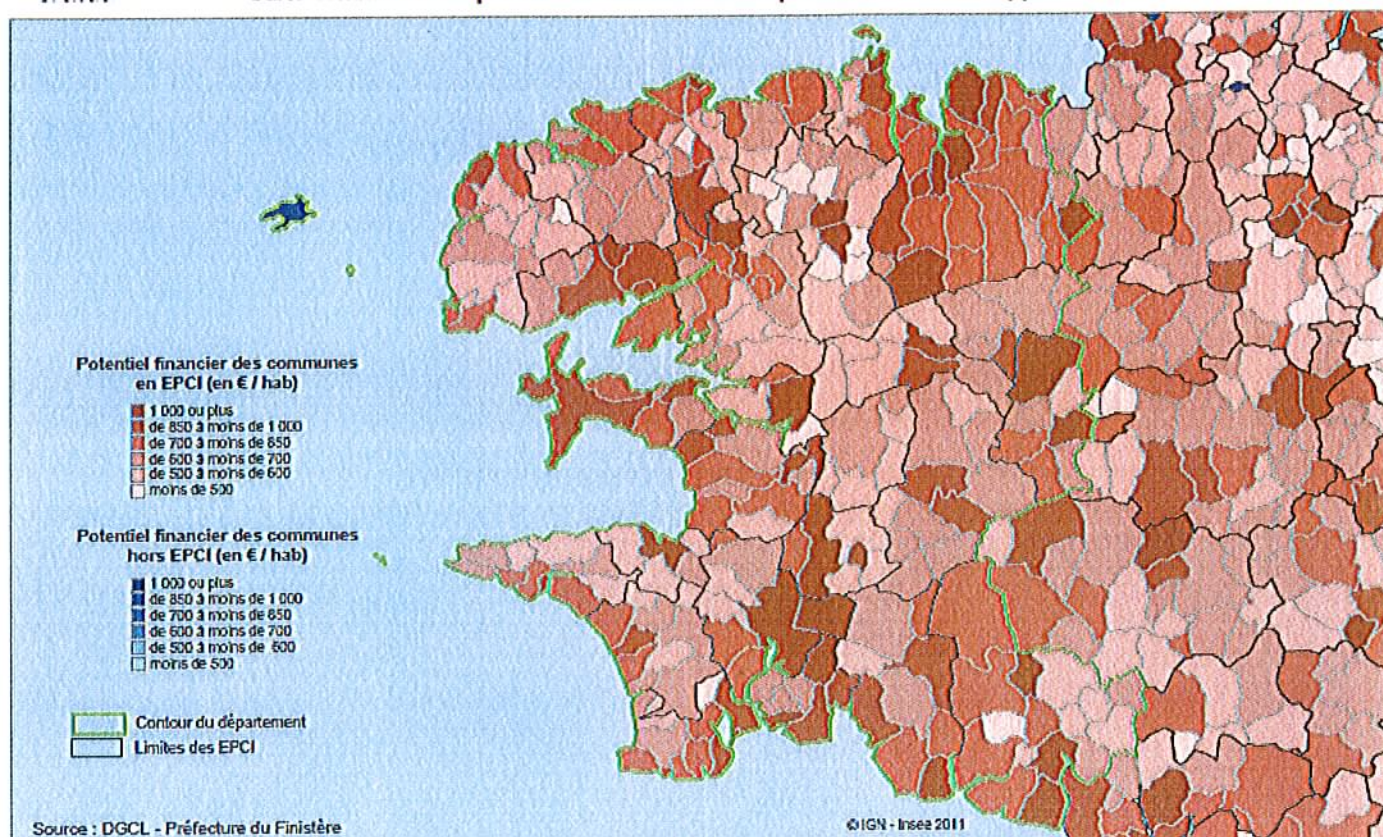


Remarque : On a reporté sur les périmètres des EPCI au 1er janvier 2011 les données financières issues des comptes administratifs 2008 des collectivités; il en résulte une certaine fragilité des chiffres en cas d'évolution importante de l'intercommunalité entre 2008 et 2011.

4. Potentiel financier des communes en EPCI

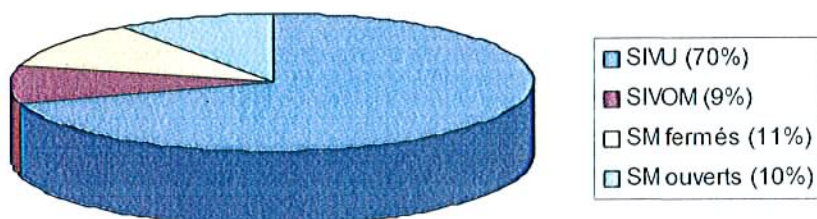


Carte 12 : Les EPCI à fiscalité propre dans le Finistère au 1er janvier 2011
Carte communale de potentiel financier consolidé par habitant en 2010 (*)



(*) Potentiel financier que les communes peuvent mobiliser via les dotations et la fiscalité.

5. Typologie des syndicats dans le Finistère



6. Taille des syndicats intercommunaux et mixtes

En nombre de communes :
(source DGCL, mise à jour du 23/11/2010)

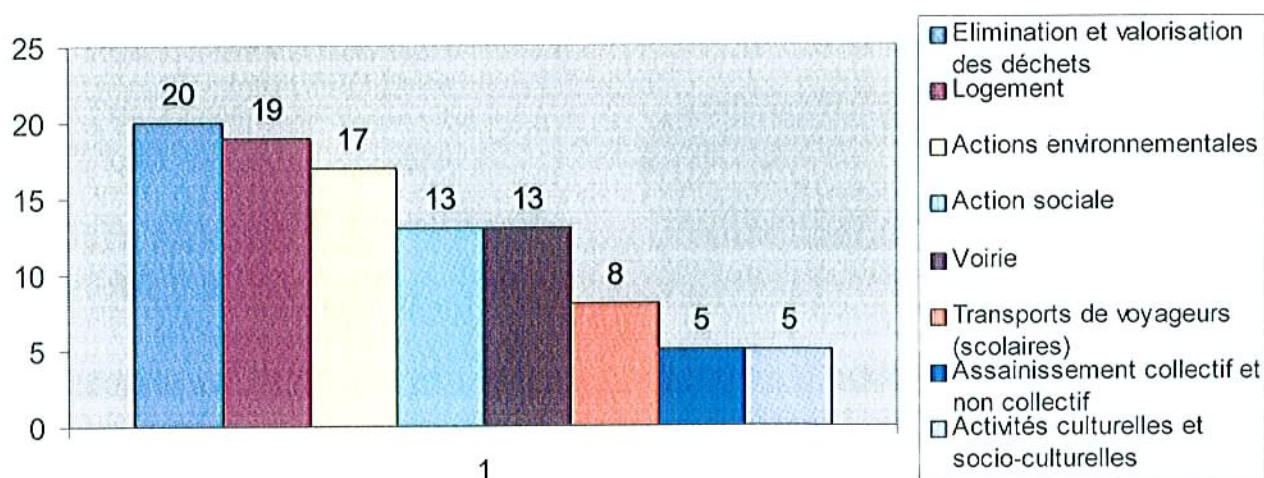
Nombre de communes	SIVU	SIVOM	SM fermé	SM ouvert	TOTAL
moins de 3	24	5	12	9	50
entre 3 et 5	40	4	2	1	47
entre 6 et 10	43	2	2	1	48
entre 11 et 20	9	/	1	1	11
plus de 20	2	/	1	5	8
TOTAL	118	11	18	17	164

En population regroupée :
(source DGCL, mise à jour du 23/11/2010)

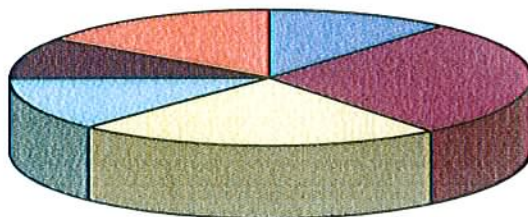
Population regroupée	SIVU	SIVOM	SM fermé	SM ouvert	TOTAL
moins de 700	/	/	/	/	/
entre 700 et 1 000	1	/	/	/	1
entre 1 000 et 2 000	3	/	/	/	3
entre 2 000 et 5 000	16	3	/	1	20
entre 5 000 et 10 000	27	2	1	/	30
entre 10 000 et 20 000	49	3	1	1	54
entre 20 000 et 50 000	18	2	3	2	25
entre 50 000 et 100 000	1	1	6	2	10
entre 100 000 et 300 000	3	/	5	9	17
plus de 300 000	/	/	2	2	4
TOTAL	118	11	18	17	164

7. Principales compétences exercées par les EPCI et les syndicats mixtes

Compétences des communautés de communes :

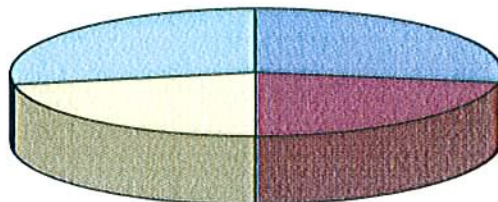


Compétences des syndicats intercommunaux :



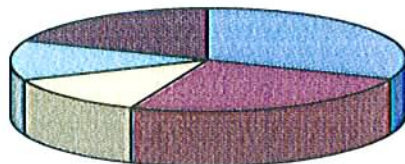
- assainissement
- alimentation eau potable
- électrification
- action sociale
- gestion centre secours
- divers

Compétences des syndicats mixtes fermés :



- Traitement des déchets (28%)
- Eau (traitement, distribution) (22%)
- SCOT (22%)
- Divers (électricité, environnement, tpt scolaire) (28%)

Compétences des syndicats mixtes ouverts :



- Eau (traitement, distribution) (30%)
- Schéma d'aménagement des eaux (SAGE) (25%)
- Environnement (13%)
- Tourisme (13%)
- Divers (traitement déchets, création ZAC, action sociale) (28%)